

## Dénomination du médicament

### **CICLOPIROX OLAMINE VIATRIS 1,5 %, shampooing** **Ciclopirox olamine**

## Encadré

**Veuillez lire attentivement cette notice avant d'utiliser ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous.**

Vous devez toujours utiliser ce médicament en suivant scrupuleusement les informations fournies dans cette notice ou par votre médecin ou votre pharmacien.

- Gardez cette notice. Vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Adressez-vous à votre pharmacien pour tout conseil ou information.
- Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Voir rubrique 4.
- Vous devez vous adresser à votre médecin si vous ne ressentez aucune amélioration ou si vous vous sentez moins bien après 1 mois.

## Que contient cette notice ?

1. Qu'est-ce que CICLOPIROX OLAMINE VIATRIS 1,5 %, shampooing et dans quels cas est-il utilisé ?
2. Quelles sont les informations à connaître avant d'utiliser CICLOPIROX OLAMINE VIATRIS 1,5 %, shampooing ?
3. Comment utiliser CICLOPIROX OLAMINE VIATRIS 1,5 %, shampooing ?
4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?
5. Comment conserver CICLOPIROX OLAMINE VIATRIS 1,5 %, shampooing ?
6. Contenu de l'emballage et autres informations.

## 1. QU'EST-CE QUE CICLOPIROX OLAMINE VIATRIS 1,5 %, shampooing ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISÉ ?

**Classe pharmacothérapeutique : antifongique à usage topique - code ATC : D01AE14.**

Le shampooing CICLOPIROX OLAMINE VIATRIS contient un composant appelé ciclopirox olamine. Il appartient à un groupe de médicaments appelé « antifongiques ».

Le shampooing CICLOPIROX OLAMINE VIATRIS est préconisé pour les cuirs chevelus squameux, rouges et qui démangent (appelé dermatite séborrhéique).

## 2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAITRE AVANT D'UTILISER CICLOPIROX OLAMINE VIATRIS 1,5 %, shampooing ?

**N'utilisez jamais CICLOPIROX OLAMINE VIATRIS 1,5 %, shampooing :**

- si vous êtes allergique à la ciclopirox olamine ou à l'un des autres composants contenus dans ce médicament mentionnés dans la rubrique 6.

### **Avertissements et précautions**

Adressez-vous à votre médecin ou pharmacien avant d'utiliser CICLOPIROX OLAMINE VIATRIS 1,5 %, shampooing.

**Faites attention avec CICLOPIROX OLAMINE VIATRIS 1,5 %, shampooing :**

- Le shampooing CICLOPIROX OLAMINE VIATRIS est réservé à l'usage externe uniquement.
- Le shampooing CICLOPIROX OLAMINE VIATRIS peut, dans de rares cas, **modifier la couleur de vos cheveux** si vous avez les cheveux gris, blancs ou abîmés par des agents chimiques (par exemple en raison des colorations capillaires). Vérifiez avec votre médecin ou votre pharmacien avant d'utiliser le shampooing CICLOPIROX OLAMINE VIATRIS si vous êtes dans ce cas. Votre médecin ou votre pharmacien vous indiquera si CICLOPIROX OLAMINE VIATRIS shampooing peut vous convenir.
- CICLOPIROX OLAMINE VIATRIS n'est pas recommandé chez les enfants de moins de 12 ans, la sécurité d'emploi et l'efficacité n'étant pas connues dans cette tranche d'âge.
- Essayez d'éviter le contact de CICLOPIROX OLAMINE VIATRIS shampooing avec vos yeux. Il peut provoquer des picotements et des irritations. En cas de contact accidentel avec vos yeux, **rincer la zone touchée** à l'eau.

### **Enfants**

Sans objet.

### **Autres médicaments et CICLOPIROX OLAMINE VIATRIS 1,5 %, shampooing**

Informez votre médecin ou pharmacien si vous utilisez, avez récemment utilisé ou pourriez utiliser tout autre médicament.

### **CICLOPIROX OLAMINE VIATRIS 1,5 %, shampooing avec des aliments et des boissons**

Sans objet.

### **Grossesse et allaitement**

Ne pas utiliser ce médicament en cas de grossesse ou d'allaitement.

Il n'y a aucune information concernant la tolérance de CICLOPIROX OLAMINE VIATRIS shampooing chez la femme enceinte.

- Si vous êtes enceinte ou si vous planifiez de le devenir, parlez-en à votre médecin.

- Si vous tombez enceinte pendant le traitement avec CICLOPIROX OLAMINE VIATRIS shampooing, parlez-en à votre médecin.

### **Conduite de véhicules et utilisation de machines**

Il n'y a pas de restrictions à la conduite ou l'utilisation de machines lors du traitement avec le shampooing CICLOPIROX OLAMINE VIATRIS.

### **CICLOPIROX OLAMINE VIATRIS 1,5 %, shampooing contient du polysorbate 80 (E433)**

Le polysorbate 80 (E433) peut provoquer des réactions allergiques.

## **3. COMMENT UTILISER CICLOPIROX OLAMINE VIATRIS 1,5 %, shampooing ?**

Veillez à toujours utiliser ce médicament en suivant exactement les indications de votre médecin ou pharmacien. Vérifiez auprès de votre médecin ou pharmacien en cas de doute.

### **Posologie**

- Utilisez le shampooing CICLOPIROX OLAMINE VIATRIS 2 à 3 fois par semaine pendant 4 semaines.
- Utilisez le shampooing CICLOPIROX OLAMINE VIATRIS uniquement sur vos cheveux, sur le cuir chevelu et sur les zones adjacentes si elles le nécessitent.
- Vous pouvez utiliser un shampooing doux les jours où vous n'utilisez pas le shampooing CICLOPIROX OLAMINE VIATRIS.

### **Comment utiliser CICLOPIROX OLAMINE VIATRIS shampooing ?**

1. Mouillez les cheveux.
2. Utilisez suffisamment de shampooing CICLOPIROX OLAMINE VIATRIS de manière à ce qu'il couvre votre cuir chevelu et vos cheveux et les zones adjacentes, si elles sont également touchées.
3. Massez le cuir chevelu et les zones adjacentes si nécessaire, en utilisant le bout de vos doigts.
4. Rincez votre cuir chevelu et vos cheveux abondamment.
5. Répétez l'opération de l'étape 2 à l'étape 4. CICLOPIROX OLAMINE VIATRIS shampooing doit être en contact avec votre cuir chevelu pendant un temps de trois à cinq minutes au total pour les deux applications.

Veillez à ne pas mettre de shampooing CICLOPIROX OLAMINE VIATRIS dans vos yeux. Si cela arrive, bien rincer à l'eau claire.

### **Si vous avez accidentellement CICLOPIROX OLAMINE VIATRIS 1,5 %, shampooing**

Les ingrédients de CICLOPIROX OLAMINE VIATRIS shampooing ne sont pas connus comme étant nocifs s'ils sont avalés en petites quantités. Si vous avez accidentellement CICLOPIROX OLAMINE VIATRIS shampooing dans votre bouche, rincez immédiatement avec de l'eau. Si vous avez accidentellement une grande quantité de CICLOPIROX OLAMINE VIATRIS shampooing, demandez conseil à votre médecin ou à votre pharmacien.

## **4. QUELS SONT LES EFFETS INDESIRABLES EVENTUELS ?**

Comme tous les médicaments, ce médicament peut provoquer des effets indésirables, mais ils ne surviennent pas systématiquement chez tout le monde.

Les effets indésirables peuvent survenir à différentes fréquences, qui sont définies de la manière suivante :

- très fréquent : peut affecter plus d'1 personne sur 10.
- fréquent : peut affecter jusqu'à 1 personne sur 10.
- rare : peut affecter jusqu'à 1 personne sur 1000.

Les effets indésirables suivants ont été observés avec le shampooing CICLOPIROX OLAMINE VIATRIS :

### **Très fréquent :**

- irritation de la peau\* ;
- démangeaisons\*.

### **Fréquent :**

- éruption cutanée\* ;
- sensation de brûlure ;
- rougeurs au site d'application\*.

### **Rare :**

- réaction allergique ;
- desquamation de la peau\* ;
- eczéma (éruption cutanée avec démangeaisons)\* ;
- chute de cheveux\* ;
- modifications de la couleur des cheveux ;
- modifications de la texture des cheveux (cheveux secs, emmêlés, ternes).

Certains de ces effets (signalés par une “\*”) peuvent aussi être des symptômes de la maladie que vous traitez. Toutefois, si vous remarquez ces effets indésirables pour la première fois après avoir utilisé le shampooing CICLOPIROX OLAMINE VIATRIS, ou si l'irritation, la rougeur ou la démangeaison s'aggravent, arrêtez l'utilisation du shampooing CICLOPIROX OLAMINE VIATRIS et informez votre médecin ou votre pharmacien.

### **Déclaration des effets secondaires**

Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin, votre pharmacien ou à votre infirmier/ère. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Vous pouvez également déclarer les effets indésirables directement via le système national de déclaration : Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) et réseau des Centres Régionaux de Pharmacovigilance - Site internet : <https://signalement.social-sante.gouv.fr/>

En signalant les effets indésirables, vous contribuez à fournir davantage d’informations sur la sécurité du médicament.

**5. COMMENT CONSERVER CICLOPIROX OLAMINE VIATRIS 1,5 %, shampooing ?**

Tenir ce médicament hors de la vue et de la portée des enfants.  
N'utilisez pas ce médicament après la date de péremption indiquée sur le flacon et sur le conditionnement extérieur. La date de péremption fait référence au dernier jour de ce mois.  
Ce médicament ne nécessite pas de précautions particulières de conservation.  
Ne jetez aucun médicament au tout-à-l'égout ou avec les ordures ménagères. Demandez à votre pharmacien d'éliminer les médicaments que vous n'utilisez plus. Ces mesures contribueront à protéger l'environnement.

**6. CONTENU DE L'EMBALLAGE ET AUTRES INFORMATIONS**

**Ce que contient CICLOPIROX OLAMINE VIATRIS 1,5 %, shampooing**

· La substance active est :

ciclopirox olamine..... 1,50 g (1,5 % p/p)  
pour 100 g.

· Les autres composants sont :

laureth sulfate de sodium, cocamidopropylbétaine, phosphate disodique dodécahydraté, acide citrique monohydraté, diéthanolamide de coco, hexylène glycol, alcool oléique, polysorbate 80 (E433), polyquaternium 10, parfum ER237067, hydroxyde de sodium, eau purifiée.

**Qu'est-ce que CICLOPIROX OLAMINE VIATRIS 1,5 %, shampooing et contenu de l’emballage extérieur**

CICLOPIROX OLAMINE VIATRIS 1,5 %, shampooing est un shampooing de couleur jaune paille à orangé présenté en flacon de 100 mL.

**Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché**

**VIATRIS SANTE**  
1 Rue de Turin  
69007 Lyon

**Exploitant de l'autorisation de mise sur le marché**

**VIATRIS SANTE**  
1 Rue de Turin  
69007 Lyon

**Fabricant**

**DELPHARM BLADEL B.V.**  
INDUSTRIEWEG 1,  
BLADEL,  
5531AD,  
PAYS-BAS

**Noms du médicament dans les Etats membres de l'Espace Economique Européen**

Sans objet.

**La dernière date à laquelle cette notice a été révisée est :**

[à compléter ultérieurement par le titulaire]

**Autres**

Des informations détaillées sur ce médicament sont disponibles sur le site Internet de l’ANSM (France).